



## **PROGRAMME**

### **Pouvoir adjudicateur :**

Mairie de Saint Jory  
Place de la République  
31 790 SAINT JORY

Tel : 05.62.22.91.91  
Mail : [mairie@saint-jory.fr](mailto:mairie@saint-jory.fr)

### **Objet de la consultation :**

**Mission de Maîtrise d'œuvre pour la  
Construction d'un Gymnase**

### **Procédure adaptée**

**Date limite de réception des offres : 24 juin 2019 avant 12h00**

Le présent document est un programme, base pour la consultation d'un maître d'œuvre pour la construction d'un plateau sportif couvert.

Ce programme comprend la description des attentes de la maîtrise d'ouvrage.

## **1 – Présentation et objectifs du projet :**

La commune de Saint Jory, située au Nord de Toulouse compte près de 5600 habitants.

Elle souhaite pouvoir bénéficier d'un plateau sportif couvert qui viendra compléter les équipements sportifs existants sur la commune.

Saint Jory compte actuellement 2 gymnases qui se situent à l'est de la commune.

Ces équipements sont très proches de l'école élémentaire Georges Brassens, de l'école maternelle du Lac et du collège public.

Afin de permettre aux enfants qui sont scolarisés dans les 2 écoles situées à l'ouest de la commune (école élémentaire Jean de la Fontaine et de l'école maternelle du Canal) d'avoir un accès facilité à ce type d'équipement, la commune souhaite construire un 3<sup>ème</sup> gymnase.

## **2 – Programme :**

Le programme envisagé pour cet équipement est le suivant :

Le plateau sportif aura une dimension d'environ 42m x 21 m permettant de pratiquer notamment du basketball, tennis, volley-ball et des matchs de Handball catégorie jeune en niveau départemental.

Le bâtiment comprendra également des annexes : (au total environ 80m<sup>2</sup>)

- 2 vestiaires / douches
- 1 bloc sanitaire
- 1 local de rangement
- 1 local technique et entretien
- Aménagement des abords du projet (Voie d'accès pompiers, trottoirs piétons depuis l'école et du parking)
- Raccordement des réseaux si possible depuis l'école Jean de la Fontaine

## **3 – Abords du projet :**

Le projet se situera sur un terrain aux abords de l'école élémentaire Jean de la Fontaine.

Le projet devra prendre en compte les aménagements prévus aux abords de ce nouveau bâtiment :

- Agrandissement de l'école existante (classe + cour)
- Retrait de classes modulaires installées dans la cour de l'école

## **4 – Matériaux, énergies et environnement :**

- Le choix de l'ossature et des matériaux apparents du bâtiment, sera fait en fonction de critères économiques, techniques (résistance, isolation, entretien...) et esthétiques.

- Toiture : membrane textile composite, toile tissée polyester

- Les matériaux utilisés permettront dans la mesure du possible de dissuader les auteurs d'actes de vandalisme.

- Le traitement acoustique devra être adapté aux différentes utilisations.

- La salle de sport pourra être chauffée de façon à maintenir une température constante

- Les équipements sportifs seront fournis et les fourreaux mis en place.

## **5 – Accès aux structures :**

L'ensemble du projet répondra aux normes, arrêtés et règles d'accessibilité en vigueur.

L'ensemble du bâtiment sera sous alarme intrusion.

L'alerte se fera par sirènes intérieures, flash/sirènes extérieures, transmetteur téléphonique par ligne Telecom dédiée et allumage de l'ensemble de l'éclairage.

Les ouvertures seront équipées de serrures à Badge.

## **6 – Estimation globale :**

L'enveloppe prévisionnelle affectée à ces travaux est estimée à 583 400 Euros HT VRD compris.

## **7 – Processus décisionnel :**

Le Maître d'œuvre sera associé au groupe de travail chargé de piloter le dossier. Il établira les relevés des conclusions de ces réunions.

## **8 – Participation et concertation:**

Le Maître d'œuvre devra, dans la cadre de la présente opération, participer à des réunions de travail et de validation, notamment avec les Services Techniques de la commune.

## **9 – Calendrier prévisionnel :**

Les études seront à mener à partir du mois de juillet 2019, la durée prévisionnelle des travaux est fixée à 4 mois.

## **10 – Documents fournis :**

Plan de Situation  
Plan de Masse

Fait à Saint Jory le 07/06/2019

Le Maire,

Thierry FOURCASSIER

